

PAX, SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE SUR LA VIE SA

**PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**
COMPTES D'EXPLOITATION 2023

23

FAITS MARQUANTS

429

MILLIONS DE CHF

**PRIMES BRUTES DANS LA PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**

8

MILLIONS DE CHF

ATTRIBUTION AU FONDS D'EXCÉDENTS

7.0

MILLIONS DE CHF

**MONTANT DISTRIBUÉ AUX ASSURÉS À PARTIR
DU FONDS D'EXCÉDENTS**

3.8

MILLIARDS DE CHF

**TOTAL DES PLACEMENTS DE CAPITAUX DANS
LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (VALEUR
DE MARCHÉ)**

98.2

%

TAUX DE DISTRIBUTION (LEGAL QUOTE)

TABLE DES MATIÈRES

Observations générales	3
Compte d'exploitation	4
Bilan	6
Placements de capitaux	9
Quote-part de distribution	10
Autres chiffres-clés	12

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Destinataires

Fondations collectives

Pax, Fondation collective LPP

Pax, Fondation pour l'encouragement à la prévoyance en faveur du personnel

Pax Fondation collective Balance

Affaires collectives non soumises au taux minimal

La Pax Assurance n'exerce aucune activité non-soumise au taux minimal dans l'assurance collective.

Statut

Les informations sont vérifiées par l'organe de révision. L'accord de la FINMA pour la publication est disponible.

Publication

Le schéma de publication 2023 correspond au modèle de l'autorité de surveillance FINMA. Les données des comptes annuels de toutes les sociétés d'assurance qui travaillent dans le domaine de la prévoyance profes-

sionnelle sont publiées et peuvent être consultées sur Internet sur le site de l'autorité de surveillance FINMA.

Arrondis

Les montants figurant dans les tableaux sont arrondis. Les valeurs cumulées et les ratios peuvent de ce fait diverger de la somme des diverses valeurs.

Principes de présentation des comptes

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle se base sur les comptes annuels de la Pax Assurance qui ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957–963b CO). Sont appliquées, en plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers concernant la surveillance de sociétés d'assurance privées (OS-FINMA).

COMPTE D'EXPLOITATION

Produits

En CHF 1'000	2023	2022
Primes brutes comptabilisées	429'365	426'100
Primes d'épargne	374'008	369'511
dont contributions pour alimentation des avoirs de vieillesse	189'632	191'101
dont avoirs de vieillesse apportés: apportés individuellement	176'854	168'880
dont avoirs de vieillesse apportés: reprises de contrats lors d'affiliations	7'410	8'611
dont apports pour les rentes de vieillesse et de survivants	0	–
dont prime unique reçue suite à reprise d'une rente d'invalidité ou rente d'enfant d'invalidité	112	920
dont prime unique reçue suite à un libre-passage	0	–
Primes de risque	36'767	37'575
Primes de frais	18'590	19'013
Produit des placements de capitaux net	42'333	29'823
Produit des placements de capitaux brut	47'927	35'559
Produit des placements de capitaux direct	68'967	66'459
Liquidités	966	–5
Obligations	25'473	25'758
Immeubles	24'730	23'146
Hypothèques	2'604	1'706
Autres placements de capitaux	15'195	15'854
Résultat sur réalisations	2'776	3'348
Solde entre plus-values et amortissements	–12'008	–20'702
Résultat monétaire	–10'764	–12'353
Charges d'intérêt	–1'044	–1'194
Charges pour la gestion de la fortune	–5'593	–5'736
Autres produits	398	434
Résultat de la réassurance	360	489
Produit total	472'457	456'847

Le compte d'exploitation concernant la prévoyance professionnelle repose sur la clôture statutaire de la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA qui est examiné tous les ans par l'organe externe de révision.

Charges

En CHF 1'000	2023	2022
Prestations d'assurance	451'289	532'596
Prestations en cas de vieillesse	111'464	101'702
dont prestations de rentes	57'729	54'650
dont prestations en capital	53'736	47'052
Prestations en cas de décès et d'invalidité	32'951	32'909
dont prestations de rentes	25'323	24'397
dont prestations en capital	7'628	8'512
Prestations individuelles en capital (prestations de libre passage, encouragement à la propriété du logement, divorce, police de libre passage)	213'713	227'702
Valeurs de rachat	91'136	168'351
Frais occasionnés par le traitement des prestations	2'025	1'932
Variation des provisions techniques brutes	-10'464	-120'755
Avoirs de vieillesse	-28'668	-127'027
Provision pour pertes futures sur les taux de change	3'300	-22'700
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	37'339	62'955
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité et enfants d'invalides	-6'236	-6'649
Réserve mathématique pour polices de libre passage	-1'460	-676
Réserve mathématique autres couvertures	188	102
Renforcement réserve mathématique pour réserves mathématiques pour rentes et polices de libre passage	16'000	2'000
Provision pour cas d'assurance survenus non encore réglés (RBNS et IBNR)	-4'928	-2'884
Réserves de fluctuation de valeur et garantie d'intérêt	-17'200	-33'000
Provisions pour risque de renchérissement	-1'800	0
Autres provisions techniques	-7'000	7'125
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents	8'000	15'000
Frais d'acquisition et de gestion bruts	21'760	22'220
Autres charges	87	630
Résultat de l'exercice	1'785	7'157
Charges totales	472'457	456'847

Les prestations de vieillesse se composent de 52 pour cent de prestations de rentes (année précédente: 54 pour cent) et de 48 pour cent de versements de capital (année précédente: 46 pour cent).

BILAN

La présentation qui suit montre, sous une forme abrégée, le bilan pour tout le secteur d'activité de la prévoyance professionnelle.

Une vue d'ensemble de la Pax Assurance se trouve dans le rapport sur la situation financière (Public Disclosure) 2023.

Actifs

En CHF 1'000	2023	2022
Placements de capitaux	3'679'446	3'638'901
Liquidités	127'507	89'770
Titres à taux d'intérêt fixe	2'310'669	2'329'267
Titres à taux d'intérêt fixe en francs suisses	2'062'422	2'052'347
Titres à taux d'intérêt fixe en monnaies étrangères	248'247	276'919
Immeubles	459'433	462'591
Hypothèques	204'469	172'944
Actions suisses et étrangères	217'350	236'246
Placement de produits alternatifs	0	0
Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés nets	425	799
Autres placements de capitaux	359'593	347'283
Créances découlant d'instruments financiers dérivés	10'893	13'159
Autres actifs	27'818	25'140
Réassurance passive	1'461	2'301
Somme actifs	3'719'618	3'679'501

Passifs

En CHF 1'000	2023	2022
Provisions techniques brutes	3'528'163	3'538'971
Avoirs de vieillesse	2'054'397	2'083'065
dont part obligatoire	1'283'048	1'308'810
dont part subobligatoire	771'349	774'255
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	90'400	87'100
dont part obligatoire	84'600	81'500
dont part subobligatoire	5'800	5'600
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	1'029'254	991'915
dont part obligatoire	662'494	629'947
dont part subobligatoire	366'761	361'968
Provision mathématique des rentes d'invalidité et enfants d'invalides en cours	132'769	139'005
dont part obligatoire	90'964	93'473
dont part subobligatoire	41'805	45'532
Provision mathématique des polices de libre passage	5'200	6'660
Réserve mathématique autres couvertures	2'710	2'522
Provision pour sinistres survenus mais non encore liquidés	37'471	42'411
Renforcement de la provision mathématique des rentes en cours	110'800	110'000
Provision pour garantie d'intérêt, provision de fluctuation des sinistres et des valeurs de placement	5'000	5'000
Autres provisions techniques	25'961	35'294
Fonds de renchérissement	34'200	36'000
État en début d'année	36'000	36'000
Primes de renchérissement brutes	289	291
Frais	-193	-194
Charges pour augmentations des rentes de risque en raison du renchérissement	-1'928	-23
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149, al. 1, lettre a	0	0
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	0	-74
Constitution de provisions pour risque de renchérissement	32	0
Fonds d'excédents	35'141	34'150
État en début d'année	34'150	27'050
Distribution à des institutions de prévoyance (versement d'excédents)	-7'009	-7'900
Participation à l'excédent année en cours (attribution d'excédents)	8'000	15'000
Parts d'excédents créditées	11'305	10'828
Autres passifs	76'547	28'874
Capital propre	68'461	66'677
Somme passifs	3'719'618	3'679'501

Modification réserves actuarielles

En CHF 1'000	2023	2022
État au 1er janvier	3'538'971	3'662'067
Modification avoirs de vieillesse	-28'668	-127'027
Modification des provisions pour conversion futures des rentes	3'300	-22'700
Modification de la réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	37'339	62'955
Modification de la réserve mathématique pour rentes d'invalidité et enfants d'invalides en cours	-6'236	-6'649
Modification de la provision mathématique des polices de libre passage	-1'460	-676
Modification de la réserve mathématique autres couvertures	188	102
Modification des provisions pour cas d'assurance survenus mais encore en suspens	-4'940	-2'894
Modification consolidations pour réserves mathématiques des rentes	800	-25'800
Modification des provisions pour garanties d'intérêt, fluctuations des sinistres et valeurs	0	5'000
Modification des provisions pour renchérissement	-1'800	0
Modification autres provisions	-9'333	-5'407
État au 31 décembre	3'528'163	3'538'971

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Structure des placements de capitaux

La structure des placements de capitaux dans les affaires LPP des assurances est marquée par les prescriptions réglementaires de la FINMA. Celles-ci définissent les placements autorisés et les limites, alors que le Test Suisse de Solvabilité restreint les risques de placement admis.

En CHF 1'000	2023		2022
		En %	En %
1. Liquidités	127'507	3.47%	2.47%
2. Titres à taux d'intérêt fixe en francs suisses	2'062'422	56.05%	56.40%
3. Titres à taux d'intérêt fixe en monnaies étrangères	248'247	6.75%	7.61%
4. Hypothèques et autres créances nominales	204'469	5.56%	4.75%
5. Autres placements de capitaux	359'593	9.77%	9.54%
6. Actions suisses et étrangères	217'350	5.91%	6.49%
7. Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés	425	0.01%	0.02%
8. Immeubles	459'433	12.49%	12.71%

Chiffres-clés concernant les revenus des capitaux

En CHF 1'000	2023		2022	
			Changement	En %
Placements de capitaux et réserves latentes				
Valeur comptable des placements de capitaux	3'679'446	3'638'901	40'545	1.11%
Valeur du marché des placements de capitaux	3'834'255	3'627'110	207'144	5.71%
Réserves latentes	154'809	-11'790	166'599	-1'413.03%
Produits nets des capitaux				
Produits bruts des capitaux	47'927	35'559	12'368	34.78%
Frais pour gestion de fortune	-5'593	-5'736	142	-2.48%
Rendement sur valeur comptable et performance sur valeurs du marché				
Rendement net des valeur comptables	1.16%	0.81%	0.35%	42.54%
Rendement sur valeur comptable et performance sur valeurs du marché	5.60%	-8.42%	14.02%	-166.51%
Performance nette des valeurs du marché	1.31%	0.97%	0.34%	35.35%
Rendement brut des valeurs comptables	5.75%	-8.27%	14.02%	-169.53%

Résultats financiers des placements de capitaux

Concernant le rendement à la valeur comptable, les obligations, les prêts et les hypothèques sont évalués selon la méthode «amortized cost».

QUOTE-PART DE DISTRIBUTION

En CHF 1'000	2023	2022
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)	42'333	29'823
Processus de risque (primes de risque)	36'767	37'575
Processus de frais (primes de frais)	18'590	19'013
Somme des composantes du produit	97'691	86'412
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	-52'525	-60'445
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	-18'801	-28'046
Processus de frais (principalement frais de gestion)	-21'448	-22'414
Somme des charges	-92'774	-110'906
Résultat brut	4'917	-24'494
Constitution et dissolution de provisions techniques dans le processus d'épargne	9'900	52'800
Longévité	-4'000	-2'900
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-3'300	22'700
Garanties d'intérêt	17'200	33'000
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuations de la valeur des placements de capitaux	0	0
Constitution et dissolution de provisions techniques dans le processus de risque	-5'032	-6'225
Sinistres annoncés mais non encore liquidés	-12'000	900
Sinistres survenus mais non encore annoncés	0	0
Fluctuations de sinistres	0	-5'000
Adaptations et assainissements de tarifs	7'000	-2'125
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions pour risque de renchérissement	-32	0
Dissolution des provisions pour risques de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	74
Variation des réserves techniques dans le processus d'épargne et de risque	4'868	46'649
Attribution au fonds d'excédents	-8'000	-15'000
Résultat du compte d'exploitation	1'785	7'154
Part des affaires soumises à la quote-part minimum	1'785	7'154
Part des affaires non soumises à la quote-part minimum	0	0
Quote-part de distribution (part en % du produit total)	98.2%	91.7%

Avec 4.9 millions de CHF, le résultat brut est positif. Avec la dissolution de réserves d'un montant net de 4.9 millions de CHF, le résultat s'élève à 9.8 millions de CHF. L'attribution au fonds d'excédents de 8 millions de CHF

et les mesures en faveur des assurés font que **le taux de distribution est de 98.2 pour cent en 2023** (année précédente: 91.7 pour cent).

Évolution du fonds d'excédents

En CHF 1'000	2023	2022	Changement	En %
Fonds d'excédent	35'141	34'150		
Part liée	8'000	15'000	-7'000	-46.67%
Part libre	27'141	19'150	7'991	41.73%

Participation aux excédents

Avec 4.9 millions de CHF, le résultat brut est positif. Avec la dissolution de réserves d'un montant net de 4.9 millions de CHF, le résultat s'élève à 9.8 millions de CHF. L'attribution au fonds d'excédents de 8 millions de CHF et les mesures en faveur des assurés font que le taux de distribution est de 98.2 pour cent en 2023 (année précédente: 91.7 pour cent).

AUTRES CHIFFRES-CLÉS

Taux d'intérêt et taux de conversion

En %	2023	2022	Changement	En %
Paramètres utilisés dans la partie sur-obligatoire:				
Taux de conversion en rente pour hommes à l'âge de retraite 65*	1.20%	1.20%	0.00%	0.00%
Taux d'intérêt appliqué pour les avoirs de vieillesse obligatoires	1.00%	1.00%	0.00%	0.00%
Taux d'intérêt appliqué pour les avoirs de vieillesse surobligatoires	0.05%	0.05%	0.00%	0.00%
Taux d'intérêt minimal LPP obligatoire (compte-témoin)	1.00%	1.00%	0.00%	0.00%
Taux de conversion pour les avoirs de vieillesse obligatoires pour les hommes à l'âge final de 65 ans	6.50%	6.80%	-0.30%	-4.41%
Taux de conversion en rentes dans le régime surobligatoire pour les hommes à l'âge final de 65 ans en cas d'assurance complète	4.60%	4.75%	-0.15%	-3.16%
Taux de conversion pour les avoirs de vieillesse obligatoires pour les femmes à l'âge final de 64 ans	6.50%	6.80%	-0.30%	-4.41%
Taux de conversion en rentes dans le régime surobligatoire pour les femmes à l'âge final de 64 ans en cas d'assurance complète	4.60%	4.75%	-0.15%	-3.16%
Taux de conversion en rentes minimal obligatoire pour les hommes à 65 ans et les femmes à 64 ans (compte-témoin).	6.80%	6.80%	0.00%	0.00%

Portefeuille

Nombre	2023	2022	Changement	En %
Nombre d'assurés actifs	27'581	28'339	-758	-2.67%
Nombre d'assurés à 100 pour cent	27'562	28'320	-758	-2.68%
Nombre d'autres assurés actifs	19	19	0	0.00%
Nombres de bénéficiaires de rentes	5'578	5'413	165	3.05%
Nombre de polices de libre passage	297	380	-83	-21.84%
Nombre d'assurés total	33'456	34'132	-676	-1.98%
Nombres d'institutions de prévoyance	8'528	8'604	-76	-0.88%

Structure des frais

	2023	2022	Changement	En %
FRAIS				
Charges pour la mercatique et la publicité	648	792	-144	-18.18%
Frais d'acquisition	4'307	4'703	-396	-8.41%
dont aux courtiers et agents	3'225	3'163	61	1.94%
dont frais soutiens de distribution	1'082	1'539	-457	-29.69%
Autres charges pour l'administration générale	16'804	16'724	80	0.48%
Total des frais de clôture et de gestion	21'760	22'219	-460	-2.07%
Frais occasionnés par le traitement des prestations	2'025	1'932	93	4.84%
Total des charges d'exploitation	23'785	24'151	-366	-1.52%
Charges d'exploitation globales, par personne en CHF	711	708	3	0.47%
Charges d'exploitation des assurés actifs, par personne en CHF	782	775	7	0.86%
Charges d'exploitation des rentiers, par personne en CHF	363	357	6	1.73%
Charges d'exploitation polices de libre passage, par personne en CHF	640	650	-10	-1.58%
PRIMES DE FRAIS				
Primes de frais des assurés actifs, valeur absolue	18'583	19'004	-420	-2.21%
Primes de frais des polices de libre passage, valeur absolue	7	10	-3	-29.96%
Total des primes de frais	18'590	19'013	-423	-2.23%
Primes de frais des assurés actifs, par personne	674	671	3	0.48%
Primes de frais des polices de libre passage, par personne	23	26	-3	-10.38%
Total des primes de frais par personne en CHF	556	557	-1	-0.25%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation des assurés actifs, valeur absolue	21'570	21'973	-403	-1.83%
Charges d'exploitation des rentiers, valeur absolue	2'025	1'932	93	4.84%
Charges d'exploitation des polices de libre passage, valeur absolue	190	247	-57	-23.08%
Frais d'administration (frais pour l'administration générale et frais occasionnés par le traitement des prestations)	18'830	18'656	173	0.93%
Frais d'administration des assurés (inclus rentiers et polices de libres passage) par personne en CHF	563	547	16	2.97%

Schéma des frais de gestion de la fortune

	2023	2022	Changement	En %
FRAIS OCCASIONNÉS				
En CHF 1'000				
Valeur du marché des placements de capitaux	3'834'255	3'627'110	207'144	5.71%
Placements de capitaux directs	3'834'255	3'627'110	207'144	5.71%
Placements de capitaux collectifs à un ou plusieurs niveaux	0	0	0	
Placements de capitaux sans transparence en matière de coûts	0	0	0	
Frais de gestion de la fortune (nets selon compte d'exploitation prévoyance professionnelle)	5'593	5'736	-142	-2.48%
Frais de gestion de la fortune (bruts selon OAK-Schema)	9'813	10'894	-1'080	-9.92%
Frais TER	9'765	10'823	-1'057	-9.77%
Placements de capitaux directs	9'765	10'823	-1'057	-9.77%
Placements de capitaux collectifs à un ou plusieurs niveaux (ratio de coût)	0	0	0	
Frais TTC	48	71	-23	-32.34%
Frais SC	0	0	0	
Frais activés	0	0	0	
Coûts d'entretien et de maintenance immeubles	-4'220	-5'158	938	-18.19%

Frais TER: Frais pour la gestion et l'administration (interne et externe)
 Frais TTC: Frais de transaction
 Frais SC: Frais qui ne peuvent pas être attribués à des placements de capitaux spécifiques

